



**Relevé de conclusions : Comité technique Aides financières
et accompagnement du PDALD
28 juin 2010**

Présents : N. BERUT, V. VUITTON, S. REYNAUD-WINIARSKI, V. MASSON, MF. GAUME, O. GUILLOT, D. HENEULT, C. DEVILLERS.

Ordre du jour :

- 1/ Etude sur les baux glissants
 - 2/ CCAPEX
 - 3/ Questions diverses
-

1. Etude sur les baux glissants :

Suite à la proposition de confier une étude sur les baux glissants au Collège Coopératif Rhône Alpes, un groupe de 4 étudiants a été désigné.

Déroulement de l'étude :

- été 2010 : envoi par le CG des premiers documents (conventions avec les associations, bilans etc) ;
- septembre 2010 : envoi du cahier des charges détaillé aux étudiants ;
- octobre 2010 à juin 2011 : déroulement de l'étude
- janvier 2011 : une réunion intermédiaire avec les partenaires dans le cadre du CTD AFA ;
- juin 2011 : rendu de l'étude.

Le cahier des charges devra s'articuler autour des points suivants :

- état des lieux sur le dispositif : critères de saisine, pratiques des opérateurs, les outils utilisés, les circuits (de l'orientation à la sortie), la nature de l'accompagnement ;
- un aspect statistique : par association : le nombre de saisines, le nombre de ménages et leurs caractéristiques, le nombre de baux signés et glissés, la durée moyenne de glissement etc sur les années 2008 et 2009 ;
- les points de blocage rencontrés par les associations et les pistes d'amélioration qui pourraient être apportées.

Les acteurs à rencontrer : les associations, les services sociaux CAF et CG, AMOS42, les partenaires du CTD AFA et les sous-préfectures au titre des CLT.

N. Berut propose un projet de cahier des charges qu'il envoie à tous les membres du CTD pour avis et remarques.

	<p align="center">Direction des politiques sociales</p>		<p align="right">Page 2 sur 2</p>
---	--	--	--

2. la CCAPEX :

La CCAPEX est co-pilotée par l'Etat et le Département et elle associe les bailleurs publics, les bailleurs privés, les mairies et les EPCI.

Elle dispose d'un secrétariat qui est assuré par la D.D.C.S.. Elle formule des avis auprès des organismes payeurs de l'APL, du FLU ou du préfet. Elle encadre tout le système de prévention des expulsions et fait le lien avec les systèmes préventifs (FLU, CLT...)

Dans la Loire, il y a une volonté d'harmoniser le traitement des expulsions.

La commission de prévention des expulsions de Saint-Etienne a été mise en place récemment et elle est gérée par le bureau des expulsions de la préfecture.

Question qui se pose : est-ce que la question des expulsions continuera à être traitée dans le CTD AFA pour le niveau technique ?

4/ Questions diverses :

- imprimé de demande directe : les dossiers ont été imprimés alors que seule une demande de devis avait été transmise : ces éditions ont été payées sur le budget du Conseil général ;
- bilans territorialisés des actions du PDALD : les bilans se sont bien passés avec un nombre de participants identiques à l'année précédente. Le volet LHI a suscité un grand intérêt et beaucoup de questions.

**Prochaine réunion prévue le jeudi 16 septembre à 9h00 à la DDT
(59 rue des Aciéries- salle des Monts du Pilat RDC)**